

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

11409

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TALIA

HICHTAM

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0664304117

Total des frais engagés :

300 + 8+

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Afaf Retass Hadni
Oto Rhinolaryngologiste
Al Miaraj Center Angle Bd. Anoual
et Bd. Abdellmoumen 20ème Étage N° 29
Casablanca 10105 - BP 1105

Cachet du médecin :

10 MAI 2021

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

TALIA

el hicham

Age :
ACUEIL

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CMG

Le : 10/05/2021

Signature de l'adhérent(e) :

TALIA

el hicham

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 MAI 2021				091033894 Dr. Afaf Retass Hadni Oto-Rhino Laryngologue Al Mihaj Center Angle Bd Anoual et Bd. Abdelloumen Zème Etage N° 23 Casablanca 10520 Montant de la Facture

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. AFAF RETASS HADNI</i>	10/5/2021	870 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

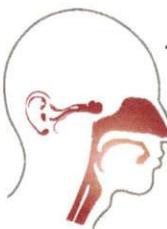
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H			
	25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	[Creation, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS []
				DATE DU DEVIS []
				DATE DE L'EXECUTION []
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Afaf REFASS-HADNI
Oto- Rhino-Laryngologiste

Médecin spécialiste en maladies & chirurgies
de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou

د. عفاف الرفاص - حدني

طبيبة اختصاصية في امراض وجراحة
الأذن، الأنف، الحنجرة، الوجه والعنق



Casablanca le :
10 mai 2021

Mr. TALIQ Hicham

AERIUS/ 30 CP

1 comprimé par jour le soir pendant 1 Mois

RELAXIUM B6 300MG BT/30 GEL



1 GELULE PAR JOUR LE SOIR pendant 1 Mois

878
1
311 . 161 . 05 22 86 05 70
Bd. Abdelmoumen Casablanca
Nourreddine IBRAHIM
PHARMACIE MERIEUX



Dr. Afaf Refass Hadni
Oto-Rhino Laryngologiste
Al Miaraj Center Angle Bd Anoual
Bd. Abdelmoumen 2ème Etage N° 23
Casablanca
UG 16

مجمع المراج : ملتقى شارع أنوال وشارع عبد المؤمن ، الطابق الثاني، الرقم 23، البيضاء

محطة طرامواي عبد المؤمن (الخط الأول) أو أنوال (الخط الثاني)

📍 Al Miaraj Centre : Angle Bd. Anoual et Bd Abdelmoumen, 2ème Etage, N° 23 Casablanca
Station Tramway Abdelmoumen (la ligne 1) ou Anoual (la ligne 2)

📞 06 08 51 76 28 ☎ 05 22 86 41 86 ✉ refassorl@gmail.com 🌐 www.orlcasablanca.com